

RÉFLEXIONS SUR CE GRAND MOUVEMENT QUI VIENT D'ÊTRE VAINCU ⁽¹⁾ ...

Puisque je ne puis lire avec calme, si je profitais de ma réclusion pour me demander ce qu'était ce grand mouvement pour lequel tant de dévouements et tant d'intelligences se sont généreusement sacrifiés; et aussi pourquoi il soulève de si lâches et si unanimes colères.

Prétendre que ceux qui y prirent part à un titre quelconque aient tout de suite compris nettement l'immense portée de la révolution du 18 mars; j'avoue en conscience qu'en ce qui me concerne ce serait fort inexact.

La spontanéité même de cette révolution implique, à mon avis, de multiples motifs.

Le dégoût, l'irritation produite par l'ignoble conduite de la soi-disant « Défense Nationale » durant le premier siège de Paris, en furent certainement les principales causes.

Ce dégoût, cette irritation s'étaient encore accrus, grâce à l'attitude honteuse des « ruraux de Bordeaux », assez indignes pour couvrir de huées le vieux Garibaldi en récompense de l'abnégation et du courage chevaleresque dont il venait de faire preuve à l'égard de la France républicaine.

Aussi, lorsque ces ruraux émirent la grotesque prétention de ramener Paris au rôle de simple préfecture du premier département venu, la situation était suffisamment préparée pour que les Parisiens prissent au mot ces imbéciles et revendiquassent d'autant plus le droit de s'appartenir et d'administrer eux-mêmes leurs intérêts locaux, comme la plus simple commune de France.

Puis Paris, la ville révolutionnaire par excellence; la ville qui paya toujours de son sang le peu de libertés politiques jusqu'alors conquises par la France, Paris sentait trop que le fameux pacte de Bordeaux, stupidement accepté par les députés soi-disant républicains, n'était que le moyen pour Thiers et ses complices de préparer un nouvel étranglement de la République.

L'ensemble de toutes ces considérations était plus que suffisant pour qu'à la moindre provocation la colère générale fit explosion. Et c'est parce qu'on ne vit que cela tout d'abord que le mouvement fut accueilli sinon avec joie, du moins comme une inévitable nécessité.

Mais comment se fait-il en ce cas qu'il déchaîne à cette heure tant de blâmes, tant de rage même contre lui?

D'abord parce que ce mouvement est vaincu et qu'on a peur de paraître l'avoir encouragé.

Mais il y a autre chose.

- Eh bien! oui, nous répond-on. Oui, il y a les « crimes de la Commune » qui l'ont fait prendre en horreur par ceux mêmes qui, dès le début, l'avaient acclamée et l'auraient peut-être acceptée si elle s'était montrée sage et réservée.

Les « crimes de la Commune! ». Voyez-vous cela!

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

Après deux mois d'atrocités sans nom commises par les Versaillais! Après l'orgie de sang dont ils donnent le spectacle honteux depuis quinze jours, on ose parler des «*Crimes de la Commune*»!

La France serait-elle devenue sans remède un peuple d'imbéciles?

Allons, soit; examinons cette question des «*Crimes de la Commune*», et sachons enfin ce qu'il y a au fond.

Il n'y a point à tenir compte - naturellement - de ce qu'en pensent les négateurs absolus de tous droits autres que ceux d'un monarque quelconque et des privilégiés dont le concours intéressé lui est indispensable.

Ce sont nos ennemis avérés, mais par cela même les moins dangereux.

Aucune équivoque n'est, possible entre eux et nous.

Mais c'est de ceux qui se prétendent les amis de la République et presque de la Commune, de ceux qui du simple libéralisme vont au radicalisme le plus intransigeant presque au socialisme enfin, quoiqu'ils s'accordent à nous traiter de «*vils criminels*», c'est de ceux-là qu'il importe de scruter les raisons qui les poussent à nous invectiver ainsi.

D'après eux, nos «*crimes*» se peuvent ainsi résumer:

1- La Commune n'a émis aucun programme permettant de se faire idée du but qu'elle poursuivait.

2- La Commune s'est immiscée dans des questions qui n'étaient point de sa compétence. Elle a voulu gouverner despotiquement la France.

Le savant Littré, à ce propos, nous place encore plus bas que Badinguet dans son estime.

3- Enfin la Commune, eût-elle eu mille fois raison dans son but et dans ses moyens, tuait la République et déchirait la patrie au moment où l'union de tous les citoyens était le plus nécessaire au salut commun.

C'est par l'examen même des faits reprochés à la révolution du 18 mars qu'il faut établir la mauvaise foi de ses accusateurs.

Est-ce que ceux qui reprochent à cette révolution de n'avoir été qu'un acte de turbulence et de ne s'être proposé aucun but défini, ne sauraient par hasard point lire?

Que déclare le Comité central dès son entrée à l'Hôtel-de-ville?

«Que la révolution du 18 mars a d'abord pour but de restituer à Paris et par suite à la France entière la souveraineté effective, escamotée encore une fois par l'usurpation effrontée des gens du 4 septembre, et de rendre ainsi la nation maîtresse absolue de sa réorganisation politique et économique».

Ne se considérant plus dès lors comme un Pouvoir, mais comme un instrument provisoire de la souveraineté populaire, ce Comité s'empresse d'inviter la population de Paris à élire des mandataires chargés d'étudier les bases de cette réorganisation.

N'est-ce pas là un premier plan d'action autrement précis que les programmes de tous les pouvoirs qui se sont succédé chez nous depuis bientôt un siècle?

Et, trait inconnu jusqu'alors dans l'histoire de nos révolutions politiques, les nouveaux arrivés à l'Hôtel-de-ville - déjà mandatés certes plus sérieusement que ne l'avaient été leurs prédécesseurs de 1830, 1848 et 1870 - apportent une telle fermeté dans la réalisation de leur programme que, malgré les obstacles et les intrigues, dix jours après, ils transmettent aux élus du peuple parisien le pouvoir que le gouvernement de Bordeaux avait laissé choir entre leurs mains.

Que font à leur tour les élus du 26 mars?

Mentant à leur origine essentiellement populaire, s'érigent-ils en souverains?

A l'exemple des gouvernements prétendus révolutionnaires - leurs prédécesseurs - ont-ils confisqué la souveraineté de leurs électeurs? Les ont-ils jamais considérés comme n'ayant plus désormais qu'à obéir à de nouveaux maîtres?

Écoutons leur président d'âge, dès la séance d'ouverture du conseil communal:

«A la Commune, le soin des intérêts locaux; au département - ou à la région - le soin des intérêts régionaux; au gouvernement l'administration des intérêts nationaux».

Est-ce qu'il n'y a pas là un programme politique et administratif absolument nouveau?

Sans doute, il est critiquable, modifiable. Mais n'était-ce pas le renversement de la formule jusqu'alors chère à tous les partis politiques qui subordonnent la Commune à l'État?

N'est-ce pas déclarer, au contraire, qu'à l'avenir l'État ne serait plus que la simple expression des intérêts communaux solidarisés?

Dira-t-on que ce n'était là que l'exposé d'une conception personnelle à l'auteur et n'engageant que lui.

Cet exposé, ce programme était tellement la suite normale, logique des précédentes proclamations du Comité central, que le Conseil communal l'approuva unanimement, témoignant ainsi qu'il n'acceptait pas d'autre plan d'action.

Le député réactionnaire Tirard s'y trompa si peu que, relevant les acclamations dont cet exposé venait d'être l'objet, il en prit texte pour déclarer que le Conseil faisant par cela même acte politique, il n'avait plus, lui, qu'à se retirer.

Ainsi, un ennemi des plus acharnés de la révolution du 18 mars avoue spontanément que la Commune vient de formuler son programme.

Il y a plus. La Commune l'observa si scrupuleusement qu'aucun de ses décrets concernant soit les services publics, soit les nouvelles relations à intervenir entre employés et employeurs, ne fut adopté qu'après avoir été discuté au sein des commissions spéciales par les délégués des intéressés et sur leur propre assentiment.

On peut citer entre autres le décret relatif à la suppression du travail de nuit dans les boulangeries, décret qui ne fut rendu que sur la demande formelle des ouvriers de cette profession et d'après les indications qu'ils avaient fournies.

Reprocher à la révolution communaliste de n'avoir aucun programme, c'est faire preuve ou d'ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi.

Soit, répliqueront certains adversaires prétendus bienveillants et équitables. Admettons comme programme de la Commune celui de son président d'âge, le citoyen Charles Beslay.

Pourquoi la Commune alors s'est-elle ingérée dans des questions ne relevant que de la nation, et par conséquent du gouvernement? (1).

C'est à faire rêver!

(1) C'est, en somme, toute l'argumentation dont se servent MM. Lanjalley et Corriez - tous deux positivistes - pour combattre la Commune, dans leur Histoire de la Révolution du 18 mars. (*Note de l'auteur*).

Comment! la Révolution du 18 mars, que venaient de provoquer les menées ayant pour but avoué de détruire la République, de replacer la France sous le joug d'intérêts purement dynastiques; cette Révolution eût dû - par respect pour son programme - remettre au gouvernement issu des partis monarchiques coalisés le soin d'appliquer ce même programme?

C'est alors que les délégués de la Commune eussent cent fois mérité d'être traités d'idiots et même de traîtres.

«Pour faire un civet, prenez un lièvre» dit un adage bien connu.

Pour que son programme pût se réaliser, ne fallait-il pas que disparussent en même temps et le gouvernement de Versailles et *«l'Assemblée de malheur»* qui l'avait nommé?

Puis, d'autre part, est-ce qu'en jetant l'interdit sur Paris, en sommant les employés de quitter leur poste et de l'aller rejoindre à Versailles, le gouvernement de Thiers n'obligeait pas Paris à pourvoir d'urgence aux services d'intérêts à la fois communaux et nationaux, désorganisés du même coup?

Est-ce qu'il ne fallait pas veiller à l'entretien et à la conservation du matériel et, chose plus importante encore, au fonctionnement de ces services, au nom même des intérêts publics qui s'y rapportent?

Si la Commune, sottement soucieuse de ne point dépasser les limites de ses attributions purement locales, avait laissé, elle aussi, ces services publics à l'abandon, ceux qui lui font à cette heure un crime de s'en être occupée, n'auraient pas assez de mépris ni d'injures pour stigmatiser son inertie.

Et quelle reconnaissance témoignent les vainqueurs versaillais aux citoyens qui se sont dévoués à cette œuvre d'intelligente conservation?

Treillard - un vieux et sincère républicain, qui avait accepté la difficile tâche de diriger l'assistance publique - a été fusillé sommairement.

Les membres de la commission d'Instruction Publique, qui, non contents de veiller à ce que le service des écoles ne fût pas interrompu, s'occupèrent aussi de la conservation des musées, des bibliothèques et des collections de tous genres, sont en route pour les bagnes ou en exil, sous le coup de condamnations infamantes, comme Elie Reclus, par exemple.

Tous ceux qui, au titre le plus infime, ont rendu quelque service à la population parisienne durant ces deux mois sont traqués, chassés comme bêtes féroces.

On a fusillé jusqu'à des médecins et des infirmières pour soins donnés aux blessés!

Les défenseurs prétendus de la civilisation songent même à se venger sur les facteurs du dévouement que ceux-ci ont apporté au maintien des relations de Paris avec la province.

Et ce sont des esprits soi-disant libéraux, de prétendus fils de la Révolution, des positivistes, qui reprochent à la Commune de ne s'être pas simplement bornée à l'administration des seuls intérêts communaux de Paris!

Eh! braves gens - ou que j'aime à croire tels - le jour où vous pourrez faire le départ exact - même en temps normal - des intérêts locaux de Paris d'avec les intérêts nationaux, vous aurez fait quelque chose de plus fort encore que de résoudre la quadrature du cercle.

- Ce n'est pas encore cela, disent à leur tour les patriotes et les républicains candides... ou non.

«Vous avez déchiré la patrie au moment où, plus que jamais, l'union lui était nécessaire. Vous avez tué peut-être la République!».

Eh bien! patriotes et républicains plus sincères qu'intelligents, examinons ce que vaut votre accusation.

Pour que votre reproche eût au moins quelque apparence de raison, encore faudrait-il que l'Assemblée nationale et son gouvernement eussent fait preuve d'un patriotisme auquel nous serions imparadonnables de ne pas rendre hommage.

Est-ce en insultant Garibaldi, à Bordeaux, que nos adversaires ont fourni cette preuve de patriotisme?

Est-ce en déblatérant contre l'opiniâtre résistance de Paris et en qualifiant ses défenseurs «*d'hommes à trente sous*»?

Est-ce en concluant la paix au plus vite et à tout prix avec l'envahisseur, afin de faire revenir d'Allemagne l'armée livrée par Bazaine et de la lancer sur Paris?

«*Périsse la France elle-même plutôt que de laisser triompher la Commune!*». Telle fut la formule adoptée par Thiers et l'assemblée versaillaise.

Et si l'envie leur prenait de crier à la calomnie, - ces dévoués patriotes et leur ami, l'illustre «*libérateur du pays*», - mettez-leur sous le nez les deux documents suivants, documents significatifs, signés par eux et qu'ils ne peuvent nier.

Le premier est daté du 21 mai 1871, à midi - quelques heures avant l'entrée des Versaillais dans Paris.

Il est adressé par Thiers à Jules Favre pour être communiqué à Bismarck, qui voulait, lui aussi, en finir avec la Commune:

«*Que M. de Bismarck soit bien tranquille. La guerre sera terminée dans le courant de la semaine. Nous avons fait une brèche du côté d'Issy. On est occupé à l'élargir... Je supplie M. de Bismarck au nom de la cause de l'ordre, de nous laisser achever nous-mêmes cette répression de brigandage anti-social qui a, pour quelques jours, établi son siège à Paris. Ce serait causer un nouveau préjudice au parti de l'ordre en France et, des lors, en Europe, que d'en agir autrement. Que l'on compte sur nous et l'ordre social sera vengé dans le courant de la semaine*».

Cette lettre, observe Jules Simon qui la reproduit dans son histoire du *Gouvernement de Thiers*, caractérise à merveille la situation.

Cet ex-mangeur de Jésuites a absolument raison (2). Est-ce en effet la patrie qui est à sauver pour ces gens-là? Allons donc. Il n'est question que du salut du parti de l'ordre en France et dès lors en Europe. Ce sont eux-mêmes qui l'écrivent à Bismarck, le suppliant de les laisser agir: *On peut compter sur eux*.

Mais voici autre chose de plus explicite encore et qui révèle à quelle hauteur s'élevait le patriotisme de ceux qui viennent de purger la France de ces monstres de trente-sous.

Ce second document émane d'un des plus ardents défenseurs de Thiers, d'une sommité du parti libéral, c'est-à-dire orléaniste:

«*Beaucoup de gens regrettent qu'au 8 février 1871, les élus n'aient pas poussé la témérité jusqu'au bout et proclamé la monarchie à Bordeaux, en même temps qu'ils signaient le traité de paix. Les élus avaient là, dit-on, une occasion qu'ils ne retrouveront plus...*

Dieu sait maintenant où en serait la France.

Le rétablissement de la royauté à Bordeaux eût été le signal de la guerre civile et la dissolution du pays. La Commune se serait imposée à toutes les grandes villes; elle aurait soulevé jusqu'aux campagnes et nous n'aurions eu d'autre ressource contre elle que de livrer le reste de la France aux armées étrangères» (3).

(2) *Le Gouvernement de Thiers*, par Jules Simon. 3^{ème} édition, tome II, page 183.

(3) *Revue des Deux-Mondes*. Livraison du 1^{er} août 1872, pages 568 et 569.

Cet aveu cynique est, sans vergogne, signé au bas d'une étude sur la «*République conservatrice*» par monsieur Ernest Duvergier de Hauranne.

Qu'en pensez-vous, patriotes naïfs... (soyons polis) de ces dévoués défenseurs de la France?

Ne trouvez-vous pas que tout ce ramassis de députés de Versailles et leur gouvernement peuvent maintenant, sans rougir, serrer la main de ceux à qui ils reprochaient, en 1815, de «*revenir dans les fourgons des alliés*»?

Le patriotisme de Thiers et de toutes les classes dirigeantes, républicains et monarchistes! C'est à crever de rire lorsqu'on en parle, vraiment.

La patrie, pour cette tourbe d'effrontés coquins, c'est la caisse. Leur France à eux va de la Banque à la Bourse et pas au-delà.

Aussi n'eurent-ils tous qu'un cri, du 4 septembre 1870 au 28 mai 1871:

«Aidez-nous, braves Allemands, à sauver la caisse. Nous la partagerons ensemble. Nous trouverons bien le moyen de nous rembourser ensuite grâce au travail de ceux dont nous, aurons égorgé les pères».

Gustave LEFRANÇAIS.
